

Les employés de l'usine Yamit près de Tulkarem ont annoncé une grève illimitée lorsqu'il a été clair que l'entreprise rejetait leurs revendications et voulait faire d'eux des travailleurs sans droits

Description

Le 3 janvier 2021



Les ouvriers de l'usine Yamit Sinon, dont la plupart viennent de Tulkarem, en Cisjordanie, ont déclaré lors d'un rassemblement le vendredi 1^{er} janvier 2021 qu'ils étaient déterminés à livrer bataille à la direction jusqu'au bout. Ils ont soutenu unanimement la position prise par leur syndicat, MAAN, ainsi que par le comité des travailleurs, appelant à une grève illimitée qui continuera jusqu'à ce que l'entreprise accède à leurs revendications.

Cette réunion a eu lieu après que le syndicat ait annoncé la grève, le jeudi 31 décembre, lorsqu'il a été clair que la direction de l'entreprise refusait de négocier sérieusement avec MAAN, le syndicat qui représente également les travailleurs. Yamit Sinon est une des usines de la zone industrielle israélienne de Nitzanei Shalom, située au sud de Tulkarem, à proximité de la barrière de séparation. Elle emploie 75 Palestiniens pour de faibles salaires et en les privant de droits sociaux fondamentaux.

MAAN a déclaré la grève en conséquence des attermoissements de l'entreprise au cours du processus de négociation et de son mépris pour les accords réalisés devant le tribunal du travail de Jérusalem lors d'une audience tenue dimanche 27 décembre. Au cours de cette audience, à laquelle les deux parties ont participé après la grève de novembre, l'entreprise a accepté de négocier et s'est engagé à présenter, dans un premier temps, ses réponses au projet d'accord collectif que le syndicat lui avait soumis plusieurs mois auparavant. Cependant, en l'espace de quelques jours, il est devenu évident que l'entreprise méprisait le contenu des accords et que cela ne l'intéressait pas de négocier, avec sérieux et dans un esprit positif, un accord collectif.

L'entreprise n'a pas envoyé ses réponses dans le laps de temps prévu et n'a pas réagi à la lettre du syndicat qui lui enjoignait de s'excuser. À l'étape suivante, après que le syndicat eut annoncé une grève de protestation contre cette attitude négligente, l'entreprise a envoyé une lettre détaillée indiquant qu'elle rejetait dans leur intégralité les revendications du syndicat et des travailleurs et qu'elle entendait diminuer les salaires.

Le message de l'entreprise équivaut à un grand « Non » aux revendications du syndicat et des travailleurs. La lettre de l'entreprise se référerait à un accord personnel concernant les

travailleurs, signée en 2016, et selon lequel la loi applicable dans le secteur de Nitzanei Shalom, et donc dans l'usine Yamit, est l'ancienne loi jordanienne remontant à 1966.

La réponse de l'entreprise comportait les points suivants : Non à une augmentation des salaires (la plupart des ouvriers travaillent depuis des décennies pour un salaire minimum). Pas de congé maladie payé à ce jour, l'entreprise ne paie pas les journées d'absence pour maladie. Pas d'application de la loi sur les retraites à ce jour, les travailleurs ne disposent pas d'un fonds de pension. En outre, l'entreprise a même annoncé son intention de réduire certains salaires, déclarant que si les ouvriers refusaient d'accepter cette mesure, ils pouvaient partir.

Cela vaut la peine de noter que le premier cycle de négociations entre le syndicat et la direction s'est déroulé en février 2020 (il y a 11 mois), lorsque le syndicat a présenté les revendications des travailleurs. L'entreprise a demandé un délai de réflexion, puis elle a reporté les discussions à une date ultérieure en raison du coronavirus. Aujourd'hui, presque un an après, nous sommes face à un tournant décisif quand l'entreprise annonce qu'elle n'accédera pas aux demandes des travailleurs, même partiellement et graduellement.

Face aux attermoissements, à l'arrogance et à l'indifférence, les travailleurs et le syndicat ont estimé qu'ils n'avaient de toute évidence pas le choix et devaient annoncer la grève, ce qui a été fait avec le consentement de tous les travailleurs.

Il convient de noter que ce combat est mené par le comité des travailleurs, un organe élu qui compte dans ses rangs cinq professionnels chevronnés. Un membre de ce comité, Khalil Shehab, a exprimé en ces termes la détermination des travailleurs à continuer le combat : « Tous les ouvriers de Yamit sont convaincus que la position du syndicat est correcte. Nous sommes prêts à mener une longue grève s'il le faut. Nous refusons de revenir au travail sans avoir fait en sorte que l'entreprise accède à nos revendications fondamentales. »

Source : [WAC-Maan](#)

Traduction SM pour Agence Média Palestine

Tags

1. employés
2. entreprise
3. grève
4. industrie
5. revendication
6. travailleurs
7. travailleurs sans droits
8. travailleuses
9. travailleuses sans droits
10. Tulkarem
11. usine
12. usine Yamit
13. Wac maan
14. Yamit

date créée

2021/01/05